



## INFO FINANCIER CLUBS AFFILIATION F.F.F

### Caution de 500 € avant la validation du dossier par le District .

Cette caution est Applicable aux clubs comportant des catégories allant des Seniors aux U15.

- Est restituée lors de la cessation du club, sous réserve d'une situation financière à jours ;
- N'est pas demandée aux clubs **Futsal** ;
- N'est pas demandée aux clubs **Football Loisir** ;
- N'est pas demandée aux clubs possédant uniquement des catégories **U14 à U6**.

**Frais de gestion obligatoire par saison (voir tableau ci-dessous)**

<b><u>FEDERATION</u></b>	
COTISATION FEDERALE (CLUBS NOUVEAUX pour les deux premières saisons)	60 € GRATUIT
<b><u>COTISATION LIGUE</u></b>	
CLUBS NATIONAL 1, D1 Féminine	460 €
CLUBS NATIONAL 2 et 3, D1 et D2 Futsal, D2 Féminine	360 €
CLUBS de Régional 1 & Régional 2	240 €
CLUBS de D1 et D2 Seniors	160 €
TOUS LES AUTRES CLUBS DISTRICT (sauf Beach-Soccer)	80 €
CLUBS NOUVEAUX (pour les deux premières SAISONS)	40 €
<b><u>DISTRICT</u></b>	
GESTION INFORMATIQUE ET ADMINISTRATIVE	100 €